

De : jean-marie brousmiche

Envoyé : vendredi 1 juin 2018 12:14

À : Courtois Alain

Objet : Fwd: img024 (2).jpg

Monsieur Alain Courtois,

Bonjour.

Vous me permettez de vous faire part de mon intervention auprès de Monsieur Philippe Close.

Sans chercher à occulter les démarches collégiales et constructives des jeunes politiques avant 1960, vous devez admettre que son incapacité notoire dans la nouvelle gestion du Congo a provoqué et engendré tous les drames humains qui se sont poursuivis durant des années et survivent encore actuellement. Ce tribun n'a pas sa place chez nous, combien de ses concitoyens devraient pouvoir mériter cet honneur sans compte nombre de nos concitoyens discrets .

Bien cordialement

Jean Marie Brousmiche

----- Message transféré -----

De : jean-marie brousmiche

Date : 1 juin 2018 à 09:04

Objet : Re: img024 (2).jpg

À : Close Philippe <Philippe.Close@brucity.be>

Monsieur Philippe Close,

Bonjour.

Bien reçu votre relevé des accusations et des faits "réputés" à charge de la Belgique.

N'aurait'il pas été plus sage de préciser que

ce sont les propres compatriotes de Lumumba qui ont décidé de son sort compte tenu de la "gabegie" qu'il avait générée au détriment de toute sa population qui l'a désavoué.. .

Drame auquel des conseillers étrangers et une situation de politique internationale ont du être associés dans le souci de sauvegarder les intérêts de ce jeune Etat.

"Béatifier" un criminel sera un fleuron de votre Conseil Communal .

Vous avez votre conscience et malgré tout le devoir de respecter vos compatriotes et les trop nombreux Congolais qui ont été les innocentes victimes de cet abandon du Congo et de ses jeunes leaders.

Bien cordialement

Jean Marie Brousmiche

Le 31 mai 2018 à 10:41, Close Philippe <Philippe.Close@brucity.be> a écrit :

Cher Monsieur,

Je ne remettrai pas en cause l'objectif de la décision de création d'un square à la mémoire de Patrice Lumumba.

Par contre je voudrais réagir à votre remise en question du rapport de la Commission parlementaire de 2001, lorsque vous dites qu'il n'aurait pas établi les circonstances tragiques de la mort de Lumumba. A cette fin, je vous prie de trouver les extraits sous attachement.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

PHILIPPE CLOSE

Bourgmestre de la Ville de Bruxelles – Burgemeester van de Stad Brussel

T. +32 (0)2 279 47 40 – philippe.close@brucity.be

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Hôtel de Ville, Grand-Place, B-1000 Bruxelles • Stadhuis, Grote Markt, B-1000 Brussel

www.bruxelles.be • www.brussel.be

De : jean-marie brousmiche

Envoyé : mercredi 23 mai 2018 11:24

À : Close Philippe

Objet : Re: img024 (2).jpg

Monsieur le Bourgmestre,

Bonjour.

J'ai pris bonne note de votre réponse pour laquelle je vous remercie.

Elle indique votre souci de sauvegarder le dialogue positif avec vos concitoyens.

Comme petit fils d'un Président de Tribunal à Elisabethville en 1930, ardent défenseur des droits, et le fils d'un ancien officier de la Force Publique, Délégué National des Anciens Combattants Congolais à titre bénévole jusqu'en 2000, dont les qualités d'homme ont été soulignées maintes fois depuis sa campagne en Abyssinie en 1941, je suis extrêmement attaché aux trois valeurs qu'ils nous ont transmises : Patriotisme, Devoir et Courage.

A ces titres et selon mes convictions personnelles ainsi que de mon passé vécu au service d'un peuple soumis aux dictats que vous connaissez, mon devoir est de défendre la Belgique attaquée sur le front de son histoire et notamment de son histoire coloniale.

Également Patriote, je pense que vous, également, comme élu de la Nation, vous savez ce que cela signifie, puisque vous avez prêté serment au Roi.

La décision prise sous votre présidence ne me semble pas être cohérente avec ces trois valeurs. Les conseillers qui ont pris cette décision n'en ont pas tenu compte également. C'est grave.

Vous me répondez :

"Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil communal du lundi 23 avril".

Exact, mais cette unanimité "stalinienne" cache une lâcheté politique.

Vous auriez du avoir le courage de dire "non" à ces quelques excités, inciviques si Belges, ou indésirables en Belgique puisqu'ils ne respectent pas les Belges qui les accueillent.

Vous soulignez : "**sur base du rapport de la commission Parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba de 2001**".

Les circonstances tragiques de la mort de Lumumba mais aussi de centaines de Belges et de milliers de Congolais, dont il est directement responsable, sont une chose, ses mérites en sont une autre. La Commission d'enquête ne les a pas établis, à ma connaissance. et pour cause, il n'y en a aucun.

Vous précisez : "**L'objectif visé est avant tout la réconciliation des mémoires opposées pour restaurer la confiance en un avenir commun**".

Si l'objectif visé est louable, la stratégie mise en œuvre ne permettra pas de l'atteindre.

en effet, les mémoires respectives ne peuvent être réconciliées pour le simple motif que cela est impossible. On peut essayer de réconcilier des personnes vivantes et de bonne volonté mais pas leurs mémoires puisqu'elles sont basées sur des expériences différentes dans des contextes différents. Quant à restaurer la confiance dans un avenir commun, ce n'est pas en honorant Lumumba, premier ministre éphémère, coupable d'insultes aux Belges et à leur Roi le 30 juin 1960, qu'elle se développera.

Il y a plusieurs options possibles, il ne m'appartient pas de les formuler, par contre, c'est incontestablement le votre.

Gardant l'espoir d'une nouvelle réflexion au sujet de cette décision, je formule le vœux que votre collègue se ressaisisse rapidement et que vous vous montriez dignes de vos devoirs de patriote.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, en mes sentiments de patriote convaincu et fier de l'être .., fidèle à mes aïeux.

Jean Marie Brousmiche

Le 22 mai 2018 à 15:30, Close Philippe <Philippe.Close@brucity.be> a écrit :

Monsieur,

Je prends bonne note de vos remarques en réaction à l'avènement du square Patrice Lumumba.

Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil Communal du lundi 23 avril, sur base du rapport de la Commission parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba de 2001. L'objectif visé est avant tout la réconciliation des mémoires opposées pour restaurer la confiance en un avenir commun.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

PHILIPPE CLOSE

Bourgmestre de la Ville de Bruxelles – Burgemeester van de Stad Brussel

T. +32 (0)2 279 47 40 – philippe.close@brucity.be

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Hôtel de Ville, Grand-Place, B-1000 Bruxelles • Stadhuis, Grote Markt, B-1000 Brussel

www.bruxelles.be • www.brussel.be

Expéditeur: jean-marie brousmiche

Date: 20 mai 2018 à 11:58:59 UTC+2

Destinataire: philippe.close@brucity.be

Cc: cabinet.ph.close@brucity.be

Objet: TR 

Monsieur Philippe Close,

Bourgmestre de Bruxelles.

Bonjour.

Vous me permettez de vous manifester ma désapprobation suite à cette décision prise par votre collègue en réponse aux pressions médiatiques d'une population revendicatrice non belge.

Les propos de Godefroid Kurth dans la "Nationalité Belge" (1830 /1930) sont placés au rancart ... et nous renions nos valeurs pour lesquelles tant de Belges et alliés ont donné leur vie .

Une longue carrière familiale de magistrature, d'officier et de gestionnaires dans l'agro-industriel depuis 1912 jusqu'en 2004 nous autorise à exprimer nos ressentiments face à ce camouflet vis à vis d'une population qui n'a pas demandé ce que ses dirigeants lui impose depuis 1960 .

Nous osons espérer que la raison remportera la décision finale de mettre fin à ce projet.

Bien cordialement

Jean Marie Brousmiche